



MAIRIE DE FAMARS

Objet du marché :
Colis des fêtes de fin d'année 2020

ACTE D'ENGAGEMENT

PROCEDURE ADAPTEE
(Article 26 II et 28 du code des marchés publics)

Date limite de réception des offres :
15 octobre 2020 à 16 h 30

ARTICLE I - CONTRACTANTS

Je soussigné
agissant en qualité de
au nom et pour compte de la société
au capital de
ayant son siège social à
immatriculée au Registre du Commerce de sous le n°
et à l'INSEE

- sous le n° d'identité d'établissement (SIRET) :
- et le code d'activité économique principale (APE) :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui y sont mentionnés,

M'engage (nous engageons) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci dessus, à exécuter les prestations définies au présent marché.

ARTICLE II – PRIX

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo.

Révision de prix

Les modalités de révision sont fixées au Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)

M'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter l'objet du présent marché pour un montant de vingt euros (23,50 €) toutes taxes comprises, par colis.

Lot unique : Fourniture de colis alimentaires composés pour le Noël des Anciens

MONTANT TOTAL DE L'OFFRE DE BASE

MONTANT TOTAL PAR PERSONNE €(HT):	€HT
Taux de la TVA 19.6% soit T.V.A. _	€
soit TTC	€TTC

En lettres.....

MONTANT TOTAL DE L'OFFRE DE BASE (alternative 1)

MONTANT TOTAL PAR PERSONNE €(HT):	€HT
Taux de la TVA 19.6% soit T.V.A. _	€
soit TTC	€TTC

En lettres.....

ARTICLE II – REGLEMENT DES COMPTES

Les comptes seront réglés par mandat administratif, au candidat titulaire du compte ci après :

- ◇ au nom de :
- ◇ domiciliation :
- ◇ agence :
- ◇ code banque :
- ◇ code guichet :
- ◇ numéro du compte :

Un relevé d'identité bancaire est joint en annexe du présent marché.

J'affirme (*nous affirmons*), sous peine de résiliation du Marché ou de sa mise en régie à mes (*nos*) torts exclusifs, (aux torts exclusifs de la Société pour laquelle j'interviens), ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant de l'Article 50 de la Loi 52-401 du 14 avril 1952, modifié par l'article 56 de la loi 78-753 du 17 juillet 1978 concernant les infractions au Code Général des Impôts.

Certifie (*nous certifions*), sur l'honneur l'exactitude des renseignements prévus aux articles 44, 45 IV et 46 du Code des Marchés Publics, sous peine, en cas d'inexactitude, de résiliation de plein droit du présent marché aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens (*nous intervenons*),

Certifie (*nous certifions*) sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que la fourniture des prestations ci-dessus mentionnées, sera réalisée avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L1221-10, L3243-2 et R3243-1 du Code du Travail (article D8222-5-3°)

Mention(s) manuscrite(s) « LU ET APPROUVE »

Signature(s) de l'Entrepreneur (des Entrepreneurs)

Fait en un seul original

A,
le

Visa

Est acceptée la présente offre pour valoir
Acte d'Engagement

A
le

Le Pouvoir Adjudicateur